

Genevieve Thoraval

### Concertation champ captant des landes du médoc

L'acceptabilité du projet de champ captant de Saumos -Le Temple repose sur les études et modélisations du BRGM ; qui doivent le rendre acceptable pour l'environnement et les habitants....

Le premier modèle MONA au début des études était catastrophique avec une baisse de 1,70 m de la nappe superficielle.

Le BRGM a créé le modèle phonème censé être plus représentatif du territoire concerné. Dans sa dernière version très affinée le rabattement de nappe superficielle n'est plus que de 10 cm. Il est étrange qu'avec les prévisions pessimistes du GIEC la modélisation « affinée » atténue les impacts du prélèvement du projet

L'INRAE en utilisant ces données arrive à la conclusion qu'il n'y aura pas d'impact sur la croissance du pin maritime Ne peut-on pas demander de refaire tourner les ordinateurs avec une baisse de 50 ou 70cm (marge d'incertitude du modèle phonème) ?

Les 10 cm de baisse sont moyennés sur un large territoire de 16 500 ha, mais dans la zone des forages quel sera la baisse ? D'autre part les autochtones savent bien que le territoire n'est pas homogène.

La perméabilité entre les nappes existe, cumulé au changement climatique le risque de sécheresse sur une période plus ou moins longue l'été doit être pris en compte.

Les forestiers sont inquiets car attachés à une gestion durable de la forêt mais les habitants dans leur ensemble aussi car ils veulent garder les paysages forestiers ; les feuillus souffrent déjà, pourquoi rajouter un stress hydrique supplémentaire ?

Les habitants du sud Médoc ne veulent pas non plus dépendre du bon vouloir de Bx Métropole pour leur alimentation en eau (le forage de Saumos ne sera plus opérationnel en l'état, asséché par une baisse jusqu'à 35 m de la nappe à proximité du champ captant, mais qu'en sera-t-il des forages de la zone côtière qui eux aussi puisent dans l'oligocène ?) Pourra-t-on accueillir les touristes et les nouveaux habitants ? comment sera calculé le prix de l'eau ?

Le principe de précaution doit être appliqué car il n'existe pas de champ captant aussi grand. La forêt est un élément jugé essentiel dans la lutte contre le réchauffement. Mais pour cela il faut une forêt vivante en pleine croissance pour capter le CO2 et le stocker dans le bois. Si la forêt végète, si les arbres meurent, il reste le stockage mais l'effet bénéfique de captation du CO2 diminue.

Le projet ne détaille pas la méthode envisagée pour le suivi ni à quel intervalle ; ni les critères pour déterminer les dommages et ses réparations, aucun engagement ne veut être pris pour 100ans par le président de BX Métropole (réunion de Lacanau) .... Mais les conséquences risquent se voire dans un avenir plus proche 5,10, ou 20 ans